

Deauville, le jeudi 3 septembre 2026

Conseil d'administration de la SETF : des encouragements maintenus en 2027, poursuite du plan d'économies

Le Conseil d'administration de la SETF s'est réuni ce jeudi 3 septembre 2026 à Deauville. À cette occasion, plusieurs sujets ont été examinés, notamment la situation économique et budgétaire de la SETF, la préparation du budget 2027 ainsi que le projet de programme du Meeting d'Hiver 2026-2027.

Exécution budgétaire 2026 : une trajectoire actualisée dans un contexte de baisse des ressources

Le Conseil d'administration a fait un point sur la situation économique et budgétaire de la SETF. Dans un contexte marqué par le recul de l'activité des paris hippiques et la diminution des ressources issues du PMU, les **perspectives financières pour l'exercice 2026** sont globalement **conformes au budget voté**.

La clôture semestrielle au 30 juin confirme la dégradation du résultat par rapport à l'exercice précédent. Face à cette situation, **la SETF poursuit les efforts de maîtrise de ses dépenses** dans le cadre de la trajectoire budgétaire 2026, avec des **économies complémentaires réalisées sur plusieurs postes**, tout en maintenant le niveau des encouragements.

Budget 2027 : maintenir les encouragements et poursuivre l'adaptation du modèle

Dans le prolongement du séminaire des 24 et 25 juin, le Conseil d'administration a examiné l'actualisation du plan d'actions destiné à préparer le budget 2027. Dans un contexte de baisse durable des ressources, **la SETF entend construire un budget réaliste, prudent et soutenable**, fondé sur **l'adaptation du niveau des dépenses aux recettes prévisionnelles** et sur la **recherche d'économies structurelles**.

Conformément aux engagements pris et à la volonté réaffirmée de préserver les acteurs de la filière, le cadrage budgétaire 2027 prévoit le **maintien du niveau des encouragements au même niveau qu'en 2026**. La volonté réaffirmée du CA est de **ne pas faire des allocations de courses une variable d'ajustement de son modèle économique**.

Cet objectif implique de **poursuivre les efforts engagés** sur les autres postes de dépenses afin d'**adapter durablement le fonctionnement de la SETF** à l'évolution de ses ressources et de retrouver à terme un résultat équilibré.

Cette trajectoire repose notamment sur la **maîtrise des charges**, la **priorisation des investissements** et la **préservation des missions essentielles de la SETF**. Elle prévoit également la poursuite de plusieurs chantiers de transformation concernant le financement des coûts d'organisation des courses, et les relations avec l'ensemble des entités de l'Institution des Courses Hippiques.

Préparation du Comité du 17 septembre 2026

Plusieurs sujets seront évoqués lors de la prochaine réunion du Comité :

- **Meeting d'Hiver 2026-2027 : un programme enrichi et une nouvelle compétition**

Le Conseil d'administration a pris connaissance des contours du prochain **Meeting d'Hiver de Paris-Vincennes**. La saison comprendrait **778 courses**, soit **46 de plus** que l'année précédente, en raison notamment d'un allongement d'une semaine lié au décalage du **Prix d'Amérique Legend Race**.

Dans le cadre du **Prix d'Amérique Festival**, le Conseil d'administration a par ailleurs validé la création de la **Drivers' Cup**, une nouvelle course organisée le samedi 30 janvier 2027, qui **opposera des drivers français à des drivers américains**, soutenue par son partenaire titre **Saheel Real Estate**.

Le programme du Meeting d'Hiver 2026-2027 sera détaillé et entériné lors du prochain Comité de la SETF, le 17 septembre 2026.

- **Questions d'élevage**

Le Conseil d'administration a pris connaissance des **études et réflexions de la Commission de l'élevage** concernant sa proposition d'introduire dans le Règlement du Livre généalogique du Trotteur Français **l'insémination artificielle de semence réfrigérée transportée**.

Après un large débat, en présence du représentant du Ministère de l'Agriculture, le Conseil d'administration a **approuvé à une large majorité ladite proposition** et a **décidé à l'unanimité de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité**.